OCOM M121.09 – RESPECTER LA ROUTINE DU SITE DE CAMPEMENT

1. **Rendement :** Respecter la routine du site de campement

2. **Conditions :**

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision;

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : Aucun.

   c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne durant un EEC de campement.

3. **Norme :** Le cadet doit suivre la routine et maintenir la discipline du site de campement, y compris :

   a. effectuer ses ablutions aux endroits établis;

   b. limiter la nourriture dans les aires de repas désignés et se débarrasser des déchets de manière adéquate

   c. faire attention près du feu;

   d. ne boire que l'eau provenant des points d'eau potable;

   e. ranger les produits pétroliers de façon sécuritaire au point des PP;

   f. éviter les quartiers communautaires du sexe opposé; et

   g. participer à des réflexions quotidiennes de groupe et individuelles.

4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une visite guidée du site de campement en décrivant la disposition de chaque composant et en expliquant leur emplacement, y compris : a. le quartier général (QG) et l'approvisionnement, b. le poste de premiers soins, c. les toilettes, d. les lavabos, e. l'aire de repas, f. le feu de camp, le cas échéant, g. le point d'incendie, h. l'aire de rassemblement, i. la route d'entrée et de sortie pour les véhicules de sécurité, j. l'aire de stationnement des véhicules, k. le point d'eau potable, l. le point des PP,	Activité pratique	20 min	

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PG-002/A-CR-CCP-701-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	m. les quartiers des femmes et des hommes, n. le point des déchets.			
PE2	Expliquer et démontrer, dans la mesure du possible, comment faire son hygiène personnelle en campagne, y compris : a. le lavage quotidien, b. l'hygiène avant les repas, c. les cheveux, d. les dents, e. les pieds, f. les selles régulières, g. soigner les blessures (coupures et infections mineures et les ecchymoses).	Démonstration et exécution	30 min	C2-004 (p. 6)

5. **Durée :**

a.	Introduction et conclusion :	10 min
b.	Activité pratique :	20 min
c.	Démonstration et exécution :	30 min
d.	Total :	60 min

6. **Justification :**

   a. Une activité pratique a été choisie pour le PE 1 parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets d'apprendre la disposition d'un site de campement et de ses composants dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

   b. La méthode par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2 parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer et d'expliquer l'hygiène en campagne tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer (pendant l'EEC) cette compétence sous supervision.

7. **Document de référence :** C2-004 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book.* Green Valley, ON, Paul Tawrell.

8. **Matériel d'instruction :**

   a. un site de campement,

   b. une trousse de lavage appropriée.

9. **Matériel d'apprentissage :** une trousse de lavage appropriée.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :** Cette leçon doit être donnée pendant l'EEC de campement. Les cadets pourront faire appel aux connaissances acquises pour utiliser des compétences de base en gestion de risque lors d'activités en plein air.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PG-002/A-CR-CCP-701-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.